

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'OFFRE DE SERVICES A LA PERSONNE

VERT PASSION SERVICES permet au client de bénéficier des prestations à domicile et intervient sur demande du client, les parties ayant convenu au préalable de la réalisation des prestations d'une date, d'un horaire et d'un lieu de rendez-vous.

Si le client ou la personne chargée de le représenter n'est pas présent sur le lieu et à la date et l'heure convenues, VPS ne pourra assurer les prestations.

Le cas échéant, VPS serait dans l'obligation de facturer son temps de déplacement ainsi que son temps d'attente éventuel (facturation minimale d'une heure).

Responsabilités :

Le client doit être assuré en responsabilité civile pour les dommages pouvant intervenir de son fait et sous sa responsabilité à son domicile.

VPS a souscrit une RCP couvrant les dommages et les risques pouvant intervenir de son fait et sous sa responsabilité lors de ses interventions.

VPS n'est soumis au titre des présentes qu'à une obligation de moyens.

VPS ayant choisi le mode prestataire pour son fonctionnement, tous les intervenants ont du matériel approprié à leur activité.

Obligations du client :

Le client s'engage à établir et entretenir un environnement physique de son domicile et des équipements conformes aux normes de sécurité. Il est informé que l'ensemble des frais quels qu'ils soient, afférent à l'exécution des prestations de VPS engendré par les interventions effectuées sont et restent à sa charge.

En aucun cas le client pourra en demander le remboursement total ou partiel sous quelque forme que ce soit.

Tarifs des prestations :

Les tarifs des prestations s'entendent en Euros toutes taxes comprises (TTC) Les tarifs inclus le déplacement pour l'ensemble de l'Île de France et donnent lieu à une facturation minimale d'une heure. Les tarifs sont communiqués au client lors de la prise de rendez-vous selon la zone géographique.

Au-delà d'une heure, la durée réelle sera facturée au taux horaire en vigueur. Un forfait d'évacuation et de mise en décharge des déchets verts pourra être appliqué en fonction du volume (forfait déterminé par l'intervenant sur place). Le client bénéficie automatiquement au titre du plan des services à la personne d'une réduction d'impôts ou d'un crédit d'impôt égale à 50% du montant total payé à VPS à l'occasion de sa prestation, et ce dans la limite du plafond autorisé par activité et sous réserve de la législation en vigueur.

Devis :

VPS établit des devis estimatifs sous forme de tarif horaire ou de forfait en fonction des prestations demandées par le client.

Règlement des prestations :

Le taux horaire facturé est celui qui a été validé par VPS ; Le règlement est fait par le client en globalité immédiatement après la fin de la prestation directement à l'intervenant par chèque bancaire à l'ordre de VERT PASSION SERVICES. Une fiche d'intervention est faite sur place sur un carnet à souche.

Une facture informatisée de la société vous sera envoyée par courrier. VPS s'engage en cas de surcoût imprévisible au commencement de la prestation à en aviser le client qui peut alors décider d'interrompre la prestation.

Le cas échéant, VPS sera dans l'obligation de facturer la durée déjà réalisées de la prestation au taux horaire prévu et avec un minimum d'une heure de prestation.

Les tarifs des prestations sont modifiables et le client en est informé avant une nouvelle intervention.

La société ne procédant à aucun démarchage, c'est le client qui contacte la société, la Loi Scrivner sur le délai de rétractation ne saurait s'appliquer.

Aussi, le règlement se fait au comptant dès la prestation terminée.

Zone de couverture et délais d'intervention :

L'ensemble des éléments des présentes Conditions Générales sont applicables sur le département du client, les intervention se font uniquement sur rendez-vous.

En tout état de cause, les délais d'intervention indiqués ne sont qu'indicatifs. Les retards ne peuvent en aucun cas donner lieu à des pénalités ou dommages et intérêts, mais l'intervention peut être annulée si le client en avertit la société au plus tôt.

Informatique et liberté :

Conformément à la Loi informatique et Libertés n° 78-17 du 06 janvier 1978 et ses décrets d'application, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant exerçable auprès de VPS.

Validité des informations :

Les photos et textes des articles représentés n'ont pas de caractère contractuel. Les informations figurants sur les brochures ou le site internet ont été rédigées de bonne foi.

VPS ne pourra en aucun cas être tenue responsable des éventuelles erreurs retranscrites de ces documents ou notices.

Litiges :

Les précédentes Conditions Générales ainsi que les actes qui en seront la conséquence sont soumis au droit français. Pour tout litige susceptible de survenir, l'attribution expresse de juridiction est faite aux tribunaux de VERSAILLES.